



Formulaire obligatoire (article 302 septies Annexe du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		AGS FENETRES		Néant ☐ *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
						Exercice N clos le 31/12/2022		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214	
		Services			217		218	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
Autres produits						230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	240 565	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stock (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*						240	
	Autres charges externes* :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	561	244	
	Rémunérations du personnel*						250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
	Dotations aux amortissements*						254	
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		262	
	Total des charges d'exploitation (II)						264	254 209
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	-13 643	
Produits financiers (III)		280				294		
				Charges financières (V)		294		
				Produits exceptionnels (IV)		290	181	
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art.217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)		347		300		
Impôts sur les bénéfices* (VII)				348		306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	-14 036	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2				312	14 036	
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-A C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (Cf page 7 de la notice 2033.NOT-5D)				324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs Liquidatives sur OPC	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
DEDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986		ZFU-TE (44 octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44.terdecies)		127		ZRR (44 quinquies)	138		
	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		991		Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44. quaterdecies)		345					
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art.44 sinedecies)		992		Zone de développement prior.	993		
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit				346		
		- art.39 decies				655		
		- art.39 decies A				643		
		- art.39 decies B				645		
		- art.39 decies C				647		
		- art.39 decies D				648		
		- Simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641		
		- art.39 decies F				990		
- art.39 decies G				649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	13 462	
Déficits	Déficits de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables: *		dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	13 462	

Désignation de l'entreprise		AGS FENETRES		Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		10 B RUE DU FREVAL		95270 VIARMES			
Numéro SIRET *		50177712200026		Pour Copie certifiée conforme à l'original			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *			
		12					
				Exercice N clos le 31/12/2022			
ACTIF				Brut 1			
				Amortissements-Provisions 2			
				Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	92 000	012	92 000	
		Autres *	011		016		
	Immobilisations corporelles *		028	30 201	030	30 201	
			040		042		
	Immobilisations financières * (1)		044	122 201	048	30 201	
Total I (5)			044	122 201	048	92 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	55 649	070	55 649	
		Autres * (3)	072	1 376	074	1 376	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	50 697	086	50 697	
	Charges constatées d'avance *		092	400	094	400	
	Total II		096	108 123	098	108 123	
	Total général (I + II)		110	230 324	112	30 201	
PASSIF				Exercice N 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	60 000		
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126	6 000		
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131			
	Report à nouveau			134	116 035		
	Résultat de l'exercice			136	-14 036		
	Provisions réglementées			140			
Total I			142	167 998			
Provisions pour risques et charges			Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	4 438		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	10 500		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés à l'exercice N :)			169	17 186		
	Produits constatés d'avance			174			
Total III			176	32 124			
Total général (I + II + III)			180	200 123			
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS D'EXERCICE CLOS LE : 31/12/2022

D'UNE DUREE DE 12 MOIS

CARACTERISES PAR LES ELEMENTS SUIVANTS :

- TOTAL DU BILAN : 200 123

- CHIFFRE D'AFFAIRE : 240 492

- RESULTAT NET : - 14 036

I - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE - REGLES ET METHODES COMPTABLES - METHODES D'EVALUATION

II - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT - COMPTE DE REGULARISATION - FRAIS D'ETABLISSEMENT - FONDS COMMERCIAL, COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL, MONTANT DES AVANCES AUX DIRIGEANTS.

III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

V - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE, DES AMORTISSEMENTS, DES PLUS-VALUES ET DES MOINS-VALUES

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

ETAT DES AMORTISSEMENTS

VI - ETAT DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES, DEFICITS REPORTABLES

ETAT DES PROVISIONS

ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

A - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

B - PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

C - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "premier entré ,premier sorti". La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les travaux en cours sont valorisés au coût de revient comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais professionnels de vente, effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

D - CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

E - PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	92 000	402		404		406	92 000				
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	580	442		444		446	580				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	26 957	462		464		466	26 957				
	Autres immobilisations corporelles	470	2 663	472		474		476	2 663				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	122 201	492		494		496	122 201				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	555	532	24	534		536	580				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	26 379	552	577	554		556	26 957				
	Autres immobilisations corporelles	560	2 587	562	76	564		566	2 663				
TOTAL		570	29 522	572	678	574		576	30 201				
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19%, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

© Logiciel IMTAE

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302. <i>Septies</i> A bis du Code général des impôts).		Désignation de l'entreprise : AGS FENETRES						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
	Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Autres Immobilisations incorporelles	700		705		2				
Terrains	710		715		3				
Constructions	720		725		4				
Installations techniques, matériel et outillage	730		735		5				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		6				
Matériel de transport	750		755		7				
Autres immobilisations corporelles	760		765		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780
TOTAL	770		775						
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)								982	26 289
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)								982b	
Nombre d'opérations sur l'exercice								982t	
Déficits imputés								983	
Déficits reportables								984	26 289
Déficits de l'exercice								860	13 462
Total des déficits restant à reporter								870	39 751
III DIVERS									
Primes de cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application de l'article 134 bis du CGI	325	7 030	381	7 030				
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327							
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	14 069	380	20 274				
N° du centre de gestion agréé					388				
Montant de la TVA collectée					374 28 934				
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378 24 196				
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398				
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397				

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

5

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : AGS FENETRES

Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2022

et clos le : 31/12/2022

Données en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	376	1.00
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	240 492
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachés à une activité normale et courante	119	
Refacturation de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	240 492

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	73
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	73

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	107 520
Variation négative des stocks	145	878
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	19 308
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	13
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	127 721

IV - Valeur ajoutée produite

Total 1 + Total 2 + Total 3	137	112 844
------------------------------------	-----	---------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre V des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF.	117	112 844
--	-----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE-SD. Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (Report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	240 492
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art.223 A du CGI)	026	
Période de référence	du 01/01/2022	au 31/12/2022
Date de cessation	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portée en ligne 128

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°1330-CVAE-NOT-SD (§ Répartition des salariés) et dans la notice n°2033-NOT-SD (§ Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs).

© Logiciel MTA/E

PRODUITS A RECEVOIR

Montants des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Immobilisations financières	
- Intérêts courus	
Clients	
- Factures à établir	
Autres créances	
- Fournisseurs, rabais, remises, ristournes et avoirs à obtenir	
- Personnel	
- Organismes sociaux	
- Etat	
- Autres produits à recevoir	
Trésorerie	
- Intérêts courus à recevoir	

CHARGES A PAYER

Rattachés aux postes des dettes	Déductibles	Non déductibles
Dettes financières		
- Intérêts courus non échus		
Fournisseurs		
- Factures non parvenues	3 540	
Personnel		
- Congés à payer		
- Autres charges à payer		
- Participation		
Organismes sociaux		
- Charges sur congés à payer		
- Autres charges à payer	31	
Etat		
Associés		
Autres dettes		
- Clients, remises, rabais, ristournes et avoirs à accorder	2 552	
- Charges à payer diverses		
Trésorerie		
- Intérêts courus à payer		
- Intérêts courus sur concours bancaires		

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Montant
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Montant
Charges d'exploitation	400
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	400

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Actions ou parts sociales au début de l'exercice	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts sociales au début de l'exercice	300.00	200.00
Actions ou parts sociales émises en cours d'exercice		
Actions ou parts sociales remboursées au cours de l'exercice		
Actions ou parts sociales à la fin de l'exercice	300.00	200.00

A.G.S FENETRES
Société à Responsabilité Limitée au capital de 60 000 euros
Siège Social : 10 Bis Rue du Fréval 95270 VIARMES
RCS PONTOISE B 501 777 122

RAPPORT DE GESTION
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Madame,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'activité de la Société peut être résumée au travers du tableau des soldes intermédiaires de gestion dont une copie est jointe aux présentes.

Ainsi, après prise en compte des charges exceptionnelles d'un montant de 574,00 Euros et des produits exceptionnels d'un montant de 181,00 Euros, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ressort déficitaire d'un montant de -14 036,96 Euros.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023 sont de maintenir notre activité à un niveau au moins équivalent à celui du dernier exercice clos malgré une conjoncture économique toujours difficile.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2022, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 393,00 Euros contre 1 536,74 Euros pour l'exercice précédent,
- d'un impôt sur les sociétés nul comme pour l'exercice précédent,

l'exercice clos le 31 décembre 2022 se traduit par une perte de -14 036,96 Euros.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -14 036,96 Euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Perte de l'exercice	-14 036,96 Euros
---------------------	------------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 101 998,51 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 167 998,51 Euros.

- Rémunération du gérant

Nous vous proposons aussi de bien vouloir approuver la rémunération du gérant.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	31/12/2022	%	31/12/2021	%	ecart
Ventes de marchandises		100.00		100.00	
Coût direct d'achat					
Marge commerciale					
Production vendue de biens	240 492		229 347		
Production vendue de services					
Production stockée					
Production immobilisée					
Production de l'exercice	240 492	100.00	229 347	100.00	4.86
Achats matières premières, approvisionnements	101 940		92 092		
Achats et charges directes			1 975		- 100.00
Marges brute de production	138 552	57.61	135 279	58.98	2.42

Total des produits	240 492	100.00	229 347	100.00	4.86
Marge brute totale	138 552	57.61	135 279	58.98	2.42
Autres achats et charges externes	37 121	15.44	34 135	14.88	8.75
Valeur ajoutée	101 430	42.18	101 144	44.10	0.28
Subventions d'exploitation			1 500	0.65	- 100.00
Impôts et taxes	1 248	0.52	1 267	0.55	- 1.49
Charges du personnel	113 207	47.07	116 575	50.83	- 2.89
Excédent brut d'exploitation	- 13 025	- 5.42	- 15 198	- 6.63	14.30
Autres produits de gestion	73	0.03	140	0.06	- 47.72
Autres charges de gestion	13	0.01	1 117	0.49	- 98.79
Reprises et transfert de charges					
Dotations aux amortissements	678	0.28	5 930	2.59	- 88.56
Dotations aux provisions					
Résultat d'exploitation	- 13 643	- 5.67	- 22 105	- 9.64	38.28
Opérations en communs					
Produits financiers					
Charges financières			53	0.02	- 100.00
Résultat courant	- 13 643	- 5.67	- 22 158	- 9.66	38.43
Produits exceptionnels	181	0.08	1 995	0.87	- 90.93
Charges exceptionnelles	574	0.24	459	0.20	24.99
Résultat exceptionnel	- 393	- 0.16	1 536	0.67	- 125.57
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices					
Résultat comptable	- 14 036	- 5.84	- 20 622	- 8.99	31.93

A.G.S FENETRES
Société à Responsabilité Limitée au capital de 60 000 euros
Siège Social : 10 Bis Rue du Fréval 95270 VIARMES
RCS PONTOISE B 501 777 122

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de -14 036,96 Euros de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice	-14 036,96 Euros
---------------------	------------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 101 998,51 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 167 998,51 Euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance